

02 FÉVRIER 2023

Négociation Sectorielle Livreurs

Négociations sur la rémunération des livreurs : des propositions toujours insatisfaisantes

Une nouvelle session de négociation sectorielle **sur la question cruciale de la rémunération des livreurs** s'est tenue aujourd'hui

Lors de cette réunion, les plateformes **ont accepté d'ouvrir une négociation** sur la **tarification au kilomètre**, avec une proposition de 0,60 euros par kilomètre parcouru.

Cette première proposition est loin de satisfaire les attentes des livreurs. En effet, l'absence de négociation en parallèle sur une **tarification** basée sur le **temps passé** ainsi que sur une **tarification minimale de prise en charge et de remise au client** ne permet toujours pas d'aboutir à une rémunération de l'activité de livraison.

Union-Indépendants réitère son engagement à lutter pour l'établissement d'une tarification horokilométrique sectorielle qui garantit un **revenu décent** à tous les acteurs concernés.

Dans cette optique, Union-Indépendants revendique :

- **L'accélération des Négociations** : Nous exhortons les plateformes à intensifier le rythme des négociations. Le processus actuel, d'une lenteur excessive, laisse les livreurs dans une attente préjudiciable de propositions concrètes depuis de nombreux mois.
- **Transparence sur la rémunération** : Il est impératif de considérer et d'instaurer une transparence totale concernant les tarifs de rémunération des courses par les plateformes.

Union-Indépendants attend de vraies propositions de la part des plateformes à l'occasion de la prochaine réunion de négociation qui aura lieu **mardi 6 février** prochain.

Si **aucune proposition valable** permettant de **garantir à un livreur de gagner sa vie correctement** n'est rapidement trouvée, Union-Indépendants appellera les livreurs à se mobiliser.

Union-Indépendants appellera également les ministères compétents à intervenir. Il est indispensable de **définir un cadre réglementaire** adéquat garantissant à la foi la notion d'indépendance et une rémunération permettant aux livreurs de vivre dignement tout en payant leurs charges.